

NÉGOCIATIONS NATIONALES OU EUROPÉENNES, LE GROUPEMENT RÉPOND PRÉSENT.



Le nouvel accord-cadre entre l'Union européenne et la Suisse a bien du mal à voir le jour ! Les négociateurs suisses s'inspirant des méthodes britanniques essayent d'obtenir le maximum d'avantages pour la Suisse. La commission européenne reste intransigeante sur la libre circulation des personnes, et pour cela nous sommes déjà intervenus plusieurs fois auprès de parlementaires européens. Une fois de plus, il faut veiller pour obtenir un accord équilibré qui ne doit pas se faire au détriment de l'une des parties comme en matière fiscale ou indemnisation du chômage !

Lors du dernier bureau de la mission opérationnelle transfrontalière (MOT) dont je suis le trésorier, je suis intervenu auprès d'Anne Sander, députée européenne et vice-présidente de la MOT. Je lui ai demandé d'œuvrer pour qu'une modification du droit européen en matière de télétravail soit une priorité de la commission pour permettre aux travailleurs transfrontaliers de profiter pleinement de cette possibilité. C'est déterminant pendant la période de crise sanitaire que nous vivons afin de préserver

l'emploi. Nous sommes intervenus également auprès de nos parlementaires pour que le gouvernement prolonge la période dérogatoire actuelle en matière de télétravail, dont l'échéance est au 30 juin 2021, jusqu'à fin décembre.

La période fiscale bat son plein et vous êtes nombreux à vous adresser au GTE, car depuis 58 ans nos services comme nos bénévoles ont démontré leurs compétences en la matière et développé une véritable expertise ! Même si la période se révèle compliquée, le GTE s'est adapté pour offrir de vrais services à ses adhérents. Les équipes ont été renforcées afin de répondre à la demande pour l'aide à la déclaration de revenus en France, et ont fait preuve d'agilité pour s'adapter aux contraintes sanitaires. Sur plusieurs lieux, nous avons pu proposer, à distance et en présentiel, un service de qualité tant apprécié par nos adhérents.

Dans le même temps nous avons sollicité l'ensemble de nos parlementaires frontaliers, dont le nombre s'élève à 58, pour demander de concert une extension de

la période de déclaration fiscale jusqu'à fin juin auprès de Bruno Lemaire, ministre des Finances.

Comme vous pouvez le constater nous sommes sur tous les fronts ! Vous avez été nombreux à nous manifester votre soutien et à nous exprimer votre satisfaction ; c'est grâce à vous, adhérents, bénévoles, que nous existons. En vous faisant les ambassadeurs de notre association, vous nous permettez d'être représentatifs auprès des instances nationales et européennes. Un grand merci à nos donateurs et adhérents pour leur soutien et leur engagement.

Protégez-vous, protégez notre personnel et nos bénévoles lors des entretiens en présentiel, le Covid est encore là !

Michel Charrat,
président du Groupement transfrontalier
européen